

# LA LETTRE DE L'APCMA



AVEC LE RÉSEAU  
DES CMA, L'ARTISANAT  
A DE L'AVENIR



## Édito

**Soyons audacieux  
pour notre pays !**

En 2018, les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) poursuivront le cap qu'elles se sont fixé à l'horizon 2021 pour offrir le meilleur service aux entreprises et les accompagner dans leur transition numérique. Elles mèneront, au côté du Gouvernement, les réformes engagées pour la formation, l'apprentissage ou encore les petites et moyennes entreprises. Les CMA sont en effet des actrices à part entière de la relance économique, sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent s'appuyer. Pour preuve, le Livre blanc de l'apprentissage remis à la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, rassemblant des propositions concrètes et innovantes pour encourager l'emploi. Pour cette nouvelle année, je souhaite qu'en lien avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et nos partenaires, nous agissions avec la plus grande efficacité pour le développement des entreprises et des territoires. Nous avons en commun cette volonté de réussir et, j'en suis convaincu, c'est ensemble que nous y parviendrons.

**Bernard Stalter**  
Président de l'APCMA

### ▲ POLITIQUE DU RÉSEAU

## Un an de la mandature: point d'étape

Réunis le 13 décembre 2016 pour l'assemblée générale constitutive de l'APCMA, les présidents de CMA ont élu Bernard Stalter à la tête de l'instance nationale pour un mandat de cinq ans. Retour sur une première année d'actions menées en faveur de l'artisanat.

### CONSTRUIRE LE SOCLE DE LA MANDATURE AU PROFIT DES ENTREPRISES

Dès le début de son mandat, Bernard Stalter a proposé à l'ensemble des présidents et des secrétaires généraux de s'engager pleinement pour bâtir, ensemble, le programme de mandature 2016-2021. Initié à Narbonne en janvier 2017, celui-ci a été adopté, à l'unanimité, à Niort le 28 septembre. Huit mois de concertation qui ont permis d'aboutir à un programme d'actions ambitieux et réaliste, axé sur le développement économique des entreprises artisanales et la défense de leurs intérêts. Des actions qui seront poursuivies durant les quatre prochaines années pour accroître plus encore le rôle des CMA et favoriser la compétitivité et la pérennité des 1,3 million d'entreprises artisanales qu'elles accompagnent au quotidien.

### ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DE L'ARTISANAT

L'année écoulée aura également été marquée par de nombreux échanges sur les priorités du secteur. Les CMA ont en effet su profiter des périodes électorales pour placer la parole des artisans au cœur du débat public et politique. Dans cette continuité, Bruno Le Maire et Muriel Pénicaud sont intervenus lors des assemblées générales de l'APCMA et, durant toute l'année, le président a été reçu par les décideurs publics en charge des plus hautes fonctions, tant nationales qu'européennes. Le réseau des CMA est en effet un opérateur de l'État sur tous les sujets qui touchent à l'entreprise, aux territoires et à la formation dans les métiers de l'artisanat. Partenaire impliqué, le réseau n'en est pas moins un acteur solidaire. En lien avec le ministère des Outre-Mer, il a su engager rapidement un plan d'actions pour venir en aide aux artisans des îles sinistrées. Autant d'actions accomplies, de dialogue et d'échanges instaurés qui n'ont d'autres perspectives que d'être amplifiés et accrus.

## L'image



**Le président Bernard Stalter a été élu vice-président de l'UEAPME pour la période 2018-2019.**

L'UEAPME (Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises) a pour objectif de représenter les intérêts de l'artisanat, des métiers et des PME auprès des pouvoirs publics européens. Avec cette élection, l'APCMA conforte le rôle primordial qu'elle entend jouer au sein de l'Europe et auprès de ses partenaires. Cette présence sera un levier d'actions supplémentaires pour que les intérêts du réseau et des TPE/PME artisanales soient activement représentés et défendus au niveau de l'Union européenne. Pour la période 2018-2019, la présidente et les vice-présidents nouvellement élus auront à cœur d'orienter la politique de la structure, tout en portant des sujets d'importance en matière de numérique, de formation, de fiscalité ou encore d'environnement.

 Pour en savoir plus : [www.apcma.fr](http://www.apcma.fr)

## ▼ RÉFORMES DU GOUVERNEMENT

# Une actualité dense, un investissement total

L'année 2018 verra le développement, voire l'aboutissement, de réformes importantes menées par le Gouvernement et impactant le secteur de l'artisanat. Impliquées dès les premières concertations, les CMA mettent leur expertise au service de l'État sur l'ensemble des sujets sur lesquels l'action artisanale est légitime.

Pleinement engagées dans la vie, l'équilibre et le développement des entreprises et des territoires, les CMA sont en capacité d'apporter des idées nouvelles pour transformer les modèles actuels et ont, à ce titre, fait remonter aux ministres concernés leurs contributions sur :

► **La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage**, destinée à réduire le chômage des jeunes (lire p. 3) et dont l'adoption définitive du projet de loi devrait intervenir avant la fin de l'été.

► **Le plan d'actions pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)**, pour donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de créer des emplois, mais aussi pour une juste intégration des spécificités des entreprises artisanales dans l'économie du pays, tout en simplifiant des dispositifs

existants. Le projet de loi devrait aboutir au printemps 2018.

► **L'action « Cœur de ville »**, menée en faveur des villes moyennes pour que les enjeux de revitalisation des cœurs de ville passent aussi par le développement de l'activité commerciale et artisanale. Un plan qui vise à corriger les dysfonctionnements existants.

► **Le projet Transition numérique**, qui constitue un enjeu majeur pour le réseau et ses entreprises et qui sera mené par le secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

Autant de sujets sur lesquels le réseau est compétent et mène une démarche d'influence positive auprès des différents ministères pour participer au redressement économique de la France.

## L'artisanat de proximité mis à l'honneur à Bercy



Bernard Stalter, président de l'APCMA, Patrick Liebus, vice-président de l'U2P et président de la CAPEB, Henry Brin, vice-président de la CPME et président de la CMA du Gard, et Nicolas Rossignol, animateur des débats.

**ses entreprises.** Les artisans sont en effet des **créateurs de lien social** et des **acteurs de premier plan pour le dynamisme et la vitalité des territoires.** Bernard Stalter, président de l'APCMA, et Gérard Bobier, président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire sont intervenus dans le cadre de cette manifestation.

 Pour revoir le colloque et en savoir plus : [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr) - #RDVArtisanat



▼ FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE

# Les CMA, trait d'union entre les différents acteurs



Parmi les réformes actuelles, le gouvernement a fait de l'apprentissage un enjeu national. Une réforme qui concerne tout particulièrement les chambres de métiers et de l'artisanat, reconnues par la ministre du Travail Muriel Pénicaud comme « première force engagée pour l'apprentissage et ce depuis toujours ». Mobilisées pour éclairer le Gouvernement dans ses choix et ses options stratégiques, les CMA ont élaboré un **Livre blanc de l'apprentissage**, qui rassemble leurs propositions pour réformer ce mode de formation et contribuer à la mobilisation générale en faveur de l'emploi et de la relance économique. Il comprend des **propositions concrètes, opérationnelles et innovantes** qui témoignent de la détermination du réseau des CMA sur ce sujet essentiel. Pour relever ces défis, les CMA jouent un rôle central. Elles sont le pivot,



aux côtés des Régions, des branches professionnelles et de l'Éducation nationale, qui unit les acteurs autour d'un objectif commun : **faire de l'apprentissage une grande voie d'excellence et de réussite** pour notre jeunesse, nos entreprises et, in fine, notre pays.

**i** Consultez le Livre blanc de l'apprentissage sur [apcma.fr/publications](http://apcma.fr/publications)

## Le chiffre

Avec 70 % des apprentis qui trouvent un emploi sept mois après la fin de leur contrat, l'apprentissage est un formidable levier d'action pour le développement économique du pays. Pour autant, près d'un million et demi de jeunes demeurent sans emploi ni qualification alors que le personnel fait défaut dans toutes les professions : une aberration économique que la réforme en cours a pour objectif d'enrayer.



## Le mot

### Propositions

*Pivot de l'apprentissage, les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ont formulé sept propositions ambitieuses pour réformer, simplifier et moderniser ce mode de formation.*

- 1** Adapter les parcours d'apprentissage et l'offre de formation aux nouveaux publics, aux nouvelles pédagogies et aux enjeux de la digitalisation
- 2** Mieux préparer les futurs apprentis avant leur entrée en entreprise
- 3** Une orientation choisie, et non subie, tout au long de la vie
- 4** Une rémunération adaptée aux nouveaux profils des apprentis et des aides mieux réparties
- 5** Une taxe d'apprentissage qui finance réellement l'apprentissage
- 6** Valoriser le rôle et la fonction du maître d'apprentissage
- 7** Simplifier le cadre juridique du contrat d'apprentissage, tout en préservant ses spécificités

## ▼ COMMUNICATION

### Le nouveau portail des CMA en ligne

Dévoilée le 6 décembre lors de l'assemblée générale de l'APCMA, la version modernisée du portail des chambres de métiers et de l'artisanat est désormais accessible.



Totalement rénové, le nouveau site [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) est destiné à valoriser le réseau et son offre de services mais aussi le secteur de l'artisanat et ses voies d'accès pour tous ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat. Grâce à ce nouveau portail, les différents publics des CMA que sont les artisans, les apprentis,

les porteurs de projet, les collectivités et les partenaires peuvent suivre l'actualité du secteur et bénéficier de conseils, de données, de renseignements sur l'artisanat et d'informations sur l'accompagnement apporté par le réseau des CMA.

## À venir




**STARS & MÉTIERS**  
GRANDS PRIX  
DE L'ARTISANAT

### Stars & Métiers : coup de projecteur sur l'excellence, l'audace et la passion

L'artisanat compte 1,3 million d'entreprises parmi lesquelles de véritables pépites ! Pour mettre en lumière ces réussites économiques, Stars & Métiers, organisé par les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques Populaires, décernera les grands prix « Innovation », « Entrepreneur », « Exportateur » et « Responsable ». Des prix qui consacrent des entreprises ayant su s'adapter à un environnement en mutation permanente, se projeter et se développer de manière exemplaire. Point d'orgue de la soirée qui se déroulera le 6 mars prochain au Trianon, à Paris, le grand prix « Artisan de l'année » sera attribué à l'un d'entre eux sur vote du public. Sélectionnés le 29 novembre par le jury national, les quatre lauréats 2018 ont été retenus parmi près de cinquante dossiers régionaux.

**i** Pour en savoir plus : [www.starsetmetiers.fr](http://www.starsetmetiers.fr) - #starsetmetiers



**Les Journées européennes des métiers d'art (Jema) auront lieu du 3 au 8 avril 2018 autour du thème « Futurs en transmission ».** Le public pourra découvrir les métiers de l'artisanat d'art à travers des manifestations organisées partout en France et en Europe. Une occasion unique de découvrir l'artisanat d'art dans toute sa richesse et sa diversité. Partenaires très impliqués, les CMA se mobilisent lors de chaque édition pour soutenir le déploiement des Jema sur tout le territoire et contribuent ainsi à la réussite de l'événement. Sur le terrain, les chefs d'entreprise d'artisanat d'art bénéficient, de la part des CMA, d'un accompagnement et d'un appui spécifique.

**i** Pour en savoir plus : [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr) - #JEMA2018



**La Lettre de l'APCMA** - Bimestrielle - Directeur de la publication: Bernard Stalter - Rédacteur en chef: Jacques Garau - Rédaction: Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Diffusion: Loïc Langlo ([langlo@apcma.fr](mailto:langlo@apcma.fr)) - Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 - Tirage: 4 000 exemplaires - Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 - Impression: Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR    



## L'agenda

— 6 mars

### Stars & Métiers : soirée de remise des prix

Paris

Lire ci-contre.

#starsetmetiers

— 16-23 mars

### Semaine nationale de l'artisanat

Partout en France

Co-organisée par le réseau des CMA et l'U2P, la Semaine nationale de l'artisanat regroupe toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat.

#SNA2018

— 20-21 mars

### Salon SME Online

Sur Internet

Un événement, dont le réseau des CMA est partenaire, destiné à renseigner les créateurs et dirigeants de petites entreprises.

#SalonSME

— 3-8 avril

### Journées européennes des métiers d'art

Partout en Europe

Lire ci-contre.

#JEMA2018

— 7-8 avril

### Rencontres capitales

Paris

L'Académie des sciences présente au Palais de l'Institut de France la 5<sup>e</sup> édition des Rencontres capitales. Un grand débat d'idées auquel l'artisanat et le réseau des CMA sont associés.

— 16 avril

### Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

Paris

18<sup>e</sup> édition organisée à l'initiative du Sénat et de l'APCMA pour promouvoir l'apprentissage.